



Ecole & syndicat



flash 31

Le site du SNUipp 31: <http://31.snuipp.fr>

SNUipp-FSU
Haute-Garonne

N° 13
29 juin 2011

Dispensé de timbrage

TOULOUSE CTC

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 28/06/2011

27 septembre : grève unitaire éducation Contre les suppressions de postes, Pour l'école publique

Les syndicats de l'éducation appellent à une journée de grève le 27 septembre prochain. Cette action est organisée contre les suppressions de postes dans l'Éducation nationale induit par le non renouvellement d'un départ à la retraite sur deux. Le SNUipp, qui avait lancé, dès le 18 mai dernier « *un appel pour construire dans l'unité la plus large des actions d'ampleur, notamment en septembre* » se félicite de cet appel. 16 000 postes supprimés à la rentrée prochaine, plus de 50 000 depuis 2007 « *Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux met l'école publique à genoux* » indique le communiqué commun rendu public ce vendredi. « *Cette politique maintient un système éducatif inégalitaire qui ne permet pas de lutter réellement contre l'échec scolaire.* ». Pour les syndicats, il faut stopper les suppressions de postes pour mettre en œuvre une toute autre politique éducative.

L'impact des mobilisations

Le président de la République a fait mine de vouloir mettre de l'eau dans le vin de sa politique. Il est vrai que ces dernières semaines les élus locaux, par la voix de l'Association des Maires de France et de l'Association des Maires ruraux de France notamment, ainsi que par celle des sénateurs dont ils sont les grands électeurs, ont fait part de leur refus de cette politique au gouvernement et au président. L'Assemblée des départements de France a donné de la voix, dénonçant les effets de cette politique au collège. Mais les mobilisations syndicales ont aussi pesé dans les hésitations actuelles du chef de l'État qui a toutefois réaffirmé son attachement au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

L'automne s'annonce orageux

Ces déclarations de Nicolas Sarkozy viennent après celles de Luc Chatel qui, fin mai alors que le SNUipp avait organisé sous ses fenêtres un rendez-vous national pour l'école avec les associations des enseignants RASED, cherchait à rassurer en promettant de « *veiller à fermer le moins de classes possibles* » en 2012. Les mobilisations commencent à faire bouger les lignes, au moins dans les déclarations. Et si le gouvernement persiste à se dire inflexible sur sa politique budgétaire, l'heure est plus que jamais à la poursuite de la mobilisation. Le 27 septembre, les enseignants des écoles seront mobilisés pour l'Éducation.

En Haute Garonne

Après la réussite des mobilisations de mai, le Collectif «Sauvons l'école» prépare une campagne de rentrée pour exiger une dotation budgétaire supplémentaire pour l'école publique (affiche, rencontres parents-enseignants, actions...)

EDITO Les mensonges d'une campagne de com du ministère

Que de tapage autour d'un supposé recrutement de 17000 enseignants ! Affiches, pages de pub, spots, déclarations dans les médias, tout y passe. Le seul problème c'est qu'il s'agit tout bonnement d'une manipulation. Ce qui est présenté comme un gros effort en faveur de l'Éducation n'est en fait que le recrutement de nouveaux enseignants indispensable pour remplacer les départs. Sauf que cette année, des départs à la retraite, il y en a plus de 33 000. Le système éducatif perdra donc 16 000 postes à la rentrée, comme nous le savons depuis plusieurs mois. Dans notre département, il n'y aura à la rentrée que 35 professeurs des écoles stagiaires, contre 95 cette année, 200 il y a 4 ans, et près de 400 il y a quelques années.

Assez de com', nous voulons des recrutements pour une école publique qui fait réussir TOUS les élèves.

SOMMAIRE

Pages 2 : éclair
Page 3 : mesures des
CTPD et CDEN

Page 4 : livret de
compétences, charges de
travail, de l'argent, il y en a

Toutes les mesures de CTP et CDEN en page 3

Démantèlement ECLAIR de l'éducation prioritaire : Pour le SNUipp-FSU, c'est NON !

Le ministère vient de rendre public, sur le site Eduscol, un vademecum sur le nouveau programme ECLAIR. En catimini, le document scelle la disparition des RAR* et annonce un véritable démantèlement de l'éducation prioritaire.

Avec cette nouvelle logique, l'école primaire risque d'être complètement mise à nue. Les moyens en personnels sont appelés soit à être récupérés, soit à être détournés de leur fonction. C'est le cas des secrétaires de réseaux invités à disparaître et des professeurs surnuméraires intervenant auprès des élèves dans les écoles qui pourraient se transformer en préfets des études, postés uniquement dans le second degré.

Par ailleurs, la déréglementation s'organise au sein des écoles primaires avec le recrutement des enseignants sur des postes à profil soumis à un entretien préalable et à une procédure d'avis. Les propositions en matière de formation continue font pâle figure. Elles consistent en 3 jours de formation à la tenue de classe et des auto-formations sur les fondamentaux. Le ministère semble ainsi abandonner la classe comme levier pour améliorer les apprentissages des élèves. Pour lui, l'avenir se niche seulement dans la lutte contre la violence.

Le SNUipp-FSU refuse ce démantèlement « ECLAIR » de l'Éducation prioritaire et demande l'abandon du programme. Le ministère fait peu de cas des aspects positifs du bilan des RAR* qu'il avait lui-même rendu public, il y a peine quatre mois. Cette volte-face est un déni de l'engagement professionnel des enseignants. Il faut, au contraire, capitaliser les réussites actuelles de l'Éducation prioritaire et développer le travail d'équipe, le « plus de maîtres que de classes », la formation et l'accompagnement professionnel des enseignants. Le SNUipp-FSU exige l'ouverture d'une concertation sur la circulaire ECLAIR et sur l'avenir de l'éducation prioritaire.

Pour aller plus loin : consultez l'article « l'éducation prioritaire est le cheval de Troie de la déréglementation de Jean Yves Rochex sur le site

Non aux ECLAIR : pétition commune de 13 syndicats

« Non aux ECLAIR, oui à une vraie éducation prioritaire ». Continuez à signer...

<http://www.clairementnon.org/>

Un livre pour l'été ou un pavé dans la mare ?

La « fondation Total », organisme fort pratique pour payer moins d'impôt tout en soignant son image, a financé l'opération « un livre pour l'été ». Cette année, il s'agit des Contes de Charles Perrault, offerts à tous les élèves de CM1. Outre le fait que Total, principal actionnaire d'AZF, et Toulouse ont noué une relation très particulière, liée à un traumatisme majeur, il faut rappeler que le principe de laïcité s'applique aussi aux intérêts commerciaux. Voici ce que dit le règlement départemental sur le site de l'IA page 10 : « *Le principe de neutralité et de laïcité du service public s'oppose à ce que soient apposés au sein des écoles des signes symbolisant l'expression d'opinions politiques, religieuses* **ainsi que des publicités commerciales.** »

Que faut-il penser d'un ouvrage sponsorisé par la fondation Total ?

Il est difficilement compréhensible dans ces conditions de demander en plus de remettre le livre "Au cours d'une cérémonie solennelle, qui rassemblera les acteurs et partenaires de l'école, le livre et la lecture sont ainsi valorisés, aux yeux des élèves, des familles et de partenaires divers. Cette action pourra se dérouler lors d'une fête d'école ou à un moment spécifiquement dédié."

Nous écrivions lors de la 1ère édition de cette opération : " A y regarder de près, il s'agit d'une véritable tentative de restauration des cérémonies de remise des prix à l'école, fleurant bon le passéisme..."

Et que dire de la prescription d'un IEN d'imaginer un travail pédagogique dessus l'an prochain. Malgré les pressions, le principe de liberté pédagogique reste entier.

Charge de travail : Où va notre métier ?

Petit bilan depuis le début de l'année 2011 des principales enquêtes remplies dans nos écoles :

- ONL Enquête sur les projets et pratiques concernant le vocabulaire et son enseignement (11/01/11)
 - Enquête nationale sur la scolarisation des Élèves Intellectuellement Précoces (12/01/11)
 - Enquête manuels (17/01/11)
 - ONL Enquête vocabulaire(14/03/11)
 - Enquête Éducation musicale (11/04/11)
 - Enquête PPMS 2010/2011 (17/05/11)
 - Enquête PPRE 2010/2011 (19/05/11)
 - Bilan annuel aide personnalisée (12/05/2011)
 - Bilan des compétences en GS (25/11/10)
- Plus les évals CM2, CE1 et le livret de compétences...

Ca pèse, ça pèse sur le métier ! Au milieu de tout ça, il faut aussi faire la classe, la préparer, gérer les relations avec les parents, les partenaires, travailler en équipe... etc., etc...

C'est quoi l'essentiel ?!

Toutes les mesures du CDEN du 31 mai 2011

Vous trouverez ci dessous l'ensemble des mesures entérinées lors du CTPD du 30 et CDEN du 31 mai.

Les délégués du SNUipp sont intervenus à nouveau sur de nombreuses situations, notamment celles où l'IA a refusé de prendre des décisions alors que les seuils reconnus par l'administration elle même étaient dépassés. Nous sommes également intervenus sur des situations nouvelles.

A l'initiative de la FCPE, des syndicats, et des élus, **un vœu** pour réclamer un collectif budgétaire pour la rentrée a été soumis au vote. Il a réuni l'unanimité des votes des membres du CDEN.

Plusieurs écoles (St Jean, Gragnague, Toulouse Viollet le Duc, Gardouch, Mons, Verfeil, Ste Foy Peyrolières....) concernées par des mesures, des collègues, des parents, des élus, étaient présents le jour du CDEN pour afficher les besoins de l'École Publique.

<p>Ouvertures en maternelle Toulouse Patte d'Oie Toulouse Petit Gragnague Nailloux Blagnac L . Weidknet Buzet/Tarn Aussonne (classe mat à l'élém) Noé</p> <p>Réouvertures en maternelle St Orens Le Corail Gragnague</p>	<p>Ouvertures en élémentaire Toulouse Petit Gragnague Mancioux Montjoire Pelleport Toulouse Olympe de Gouges Colomiers Paul Bert Aspet EEPU G. Barès Cazères L'Hourride Lamasquère</p>	<p>Maintiens d'Ouvertures conditionnelles en maternelle Capens Plaisance du Touch Toulouse Secteur mat Bellefontaine Toulouse Fourtanier</p> <p>Maintiens d'Ouvertures conditionnelles en élémentaire Fronton Jean de la Fontaine Lasserre Toulouse E. Billières Toulouse Fleurance Toulouse J. Chaubet Toulouse L. Lagrange Toulouse La Terrasse Toulouse Monge Toulouse Rangueil Toulouse Château de l'Hers Toulouse Les Tibaous</p>
<p>Ouvertures conditionnelles en élémentaire Aigues Vives Lespinnasse Frouzins Salles sur Garonne (RPI)</p>	<p>Fermetures en élémentaire Muret E. Hugon St Lys Ayguebelle</p>	<p>A surveiller (nouvelle appellation conjoncturelle !!) Castelmaurou élém Laffite Vigordane (l'administration ne veut pas mettre ces deux écoles en ouverture conditionnelle malgré des chiffres le justifiant largement)</p>
<p>Abandon d'Ouvertures conditionnelles en élémentaire Toulouse Sermet</p> <p>Levées de Blocages en maternelle Ste Foy de Peyrolières Labastide St Sernin</p>	<p>Maintiens de blocages en maternelle Brax</p>	<p>Transformation de fermetures en blocages en élémentaire Auzielle</p>
<p>Levées de blocages en élémentaire Cugnaux J. Jaurès Gardouch Montrabe J. Moulin Toulouse JP. Vernant Ciadoux L'Union Borde d'Olivier Quint Fonsegrives JM Feriol Verfeil Comtesse de Ségur Seysses P. Langevin</p>	<p>Blocages en maternelle St Jean Preissac</p>	<p>Autres mesures</p>

Blocage 4 postes de RASED option G : Toulouse Dauriac, Castelginest L. De Vinci, St Alban La Peyronnette, Bagnères de Luchon Les Izards

Transformation de poste G en E : Revel R. Sudre

Décharges exceptionnelles direction : Blagnac Cassin 0,25, Toulouse Buffon Buissonnière 0,50

Ajout de 4 nouveaux postes fléchés langues vivantes :
Toulouse O. De Gouge, Cazères, Mancioux, Pelleport

Création de 2 écoles mat et élémentaire distinctes sur Cazères Croix de l'Olivier, avec direction commune à titre transitoire pour l'année 2011- 2012, puis 2 directions distinctes à compter de la rentrée 2012.

Le livret de compétence pose de nombreux problèmes, c'est pourquoi le SNUipp FSU appelle à ne pas le remplir. Le front du refus est de plus en plus large. Allez consulter notre dossier sur le site : <http://31.snuipp.fr/spip.php?rubrique167>

La FCPE dit "Non au Livret Personnel de Compétences !" lors de son Congrès National de Nancy des 10, 11, 12 juin 2011.

Le Livret Personnel de Compétences (LPC), construit pour attester la maîtrise des compétences du socle commun, est mis en place dans le 1er degré, au collège et demain au lycée. Il ne s'agit plus d'évaluer un travail réalisé par un élève mais d'évaluer ses « compétences, acquis, aptitudes, expériences et engagements ». Certaines compétences relèvent davantage d'éléments d'appréciation subjectifs se rattachant à la personnalité de l'élève que d'acquis dans le cadre des apprentissages. Les modalités de mise en œuvre du LPC ne sont pas clairement explicitées. Il participe de ce fait à une perte de référence nationale en matière d'éducation et à la stigmatisation des établissements et des élèves des quartiers populaires.

Le LPC s'inscrit dans une logique de gestion de la scolarité des élèves à la façon « managériale » des entreprises. Il est antinomique de toute réflexion pédagogique.

Le LPC est une liste d'items, très longue et souvent inintelligible.

Appelé à devenir numérique, il participe, avec base élèves, au fichage généralisé des enfants.

Sa mise en place s'effectue dans la plus grande confusion et sans concertation.

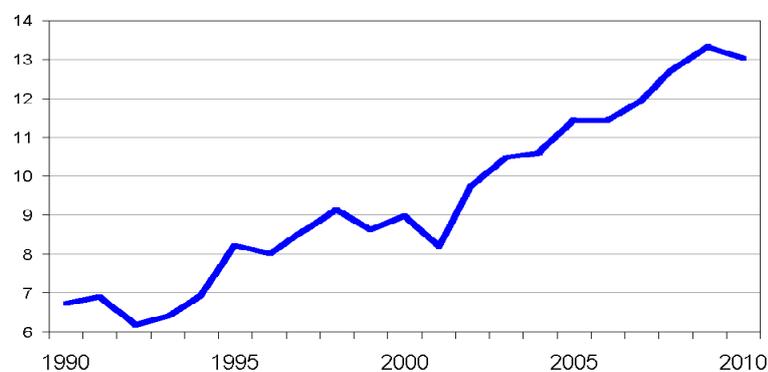
La FCPE exige le retrait du Livret de Compétences et l'ouverture d'une concertation avec l'ensemble de la communauté éducative pour réfléchir à d'autres formes d'évaluation qui permettront de suivre la progression de ses apprentissages par l'élève comme par ses parents.

Elle soutient toutes les actions engagées en ce sens par les élèves, les parents d'élèves et les équipes pédagogiques.

De l'argent il y en a ! Augmentez les salaires

Parfois un petit graphique vaut mieux qu'un long discours : en 20 ans la part des dividendes versés aux actionnaires a doublé en diminuant d'autant la part des salaires.

Dividendes versés en % de la masse salariale



Sociétés non financières - Source : Insee

Les patrons les mieux rémunérés de France touchent entre 200 et 350 années de Smic par an. Observatoire des Inégalités

Le revenu annuel d'un grand patron représente de 200 à 350 années de Smic, selon les données 2010 publiées par le quotidien Les Echos (26 avril 2011). De 2,6 millions d'euros à 4,5 millions d'euros. Ces revenus demeurent bien supérieurs à ce que « le talent, l'investissement personnel, la compétence, le niveau élevé de responsabilités ou la compétition internationale » peuvent justifier.

Ils vont bien au-delà de ce qu'un individu peut dépenser au cours d'une vie pour sa satisfaction personnelle.

Livret Personnel de Compétences ... peser le cochon tous les jours ne l'a jamais fait grossir...

Comme dans les autres départements, des écoles des collègues se sont déjà engagés dans le refus de remplir le LPC à l'appel du SNUipp FSU.

Les discussions des conseils des maîtres portent sur l'évaluation, la mise en case, le fichage... :

Tout ce qui nous empêche d'être fiers de notre travail. Le SNUipp appelle les collègues à continuer à en débattre à la rentrée et à faire progresser encore le front de l'opposition.

Pensez à faire connaître les prises de position de vos écoles au SNUipp FSU.